

Survol

Toutes les opérations ont des conséquences fiscales, qu'il s'agisse d'une fusion, d'un partenariat public privé ou d'une émission d'actions interfrontalière. Les questions d'ordre fiscal constituent parfois des obstacles qui peuvent sembler insurmontables. C'est là que notre équipe de droit fiscal canadienne entre en jeu.

Nous offrons à nos clients des conseils fiscaux qui font autorité dans de nombreux secteurs, notamment le divertissement, les fusions et acquisitions, l'immobilier, les activités minières et l'exploitation des ressources naturelles. Au Canada et ailleurs dans le monde, des sociétés par actions, des fiducies, des sociétés de personnes, des particuliers fortunés et des gouvernements nous font confiance. Vos problèmes deviennent les nôtres, de la planification fiscale à long terme à la négociation de tous les aspects fiscaux d'une opération. Nous pouvons aussi vous aider à composer avec la taxe sur les produits et services (TPS), la taxe de vente harmonisée (TVA), les droits de douane, la taxe de vente provinciale et les régimes de retraite.

Confiez votre dossier à une équipe qui ne compte plus les différends fiscaux qu'elle a réglés avec tous les paliers de gouvernement. Certains membres de notre groupe ont déjà travaillé au sein du ministère de la Justice du Canada ou des ministères du revenu provinciaux. Nos compétences en droit fiscal et en litige nous évitent de déléguer le travail à des avocats en litige qui ne maîtriseraient pas le droit fiscal. Lorsque cela est dans votre intérêt, nous faisons appel à nos collègues spécialisés en recours collectifs et, ensemble, assurons votre défense de façon stratégique.

En partenariat avec vous, nous pouvons résoudre les problèmes qui se posent sur le plan administratif, mais n'hésiterons pas à avoir recours aux tribunaux pour vous aider à obtenir gain de cause. Notre équipe a la réputation de fournir des services fiscaux complets, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Répondre à vos besoins est notre priorité.

Domaines clés

- Restructurations, acquisitions et désinvestissements d'entreprises
- Sociétés par actions fermées
- Particuliers fortunés
- Droit fiscal international
- Impôt sur les ressources
- Droit bancaire et financier
- Taxe à la consommation
- Règlement de litiges et de différends d'ordre fiscal

Vos contacts clés

Canada



Mark H. Woltersdorf
Associé, Edmonton
D+1 780 423 7250
mark.woltersdorf@dentons.com



Keith R. Hennel
Associé, Edmonton
D+1 780 423 7326
keith.hennel@dentons.com



Brian Kearn
Associé, Calgary
D403-268-3070
M403-472-4299
Brian.kearn@dentons.com



Tony G. Schweitzer
Associé, Toronto
D+1 416 863 4407
M403-472-4299
tony.schweitzer@dentons.com



Marc-André Bélanger
Associé, Montréal
D+1 514 878 8803
M403-472-4299
marc-andre.belanger@dentons.com